



AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° 00018 /DC/MINDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2025 DU 30 JUIL 2025

EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA TRADUCTION DES  
DOCUMENTS DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES  
(PROLOG)

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu l'assistance technique et financière de l'Association Internationale de Développement (IDA) à travers la Banque mondiale afin de mener à bien l'exécution du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), et se propose d'utiliser une partie des fonds du crédit IDA N°72130-CM pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotation est publiée.

2. Le Coordonnateur du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) invite les Fournisseurs intéressés, à soumettre leurs offres sous pli fermé, pour « la traduction des documents du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) ».
3. Le Dossier de Demande de Cotations est à retirer dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au carrefour avant l'ARMP immeuble INTECG, aux heures ouvrables, ou par voie électronique aux adresses mentionnées ci-dessous.
4. Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront chiffrées hors TVA (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de la Lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où l'offre serait retenue.
5. Les offres seront déposées au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le quotidien « Cameroun Tribune », soit le 10 JUIL 2025 à 14 heures précises (heure locale), à l'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au carrefour avant l'ARMP immeuble INTECG, et devront porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION  
N° /DC/MINDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2025 DU  
POUR LA TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG). »

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

**NB : La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.**

6. Les plis seront ouverts quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le quotidien « Cameroun Tribune », soit le 16/11/2025 à 15 heures (heure locale), par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PROLOG, dans la salle de conférences à l'immeuble INTECG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie de la Demande Cotation complète en Français (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite ou par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous.

8. L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la « moins - disante », à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante selon les conditions suivantes :

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : au carrefour avant l'ARMP immeuble INTECG.

- Justifie d'au moins deux (02) marchés/contrats distinct ou cumulés d'un montant d'au moins cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC, au cours des trois (03) dernières années, joindre copies extraits de contrat/marché (Premières et pages de signature) et PV de réception ;
- Possède un dossier administratif (voir 5.4 de la Demande de cotation) en cours de validité.

7. La durée des prestations est de douze (12) mois renouvelables en cas de satisfaction des services rendus.

8. Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et  
Communautés Résilientes (PROLOG), au carrefour avant  
l'ARMP immeuble INTECG  
Email : coordo.prolog@minddevel.gov.cm ;  
emeguidejeanjacques@yahoo.fr

**Ampliations**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- ARCHIVES.

**LE COORDONNATEUR NATIONAL**



  
Agneta Odilette S. H. Jackson  
Ph.D in Economics  
Senior Statistician and Economist Engineer